

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 26 MARS 2009**

Délibération
n° 2009.03.052

**Adhésion à
l'association "Union
des Télévisions
Locales de Service
Public" (TLSP)**

LE VINGT SIX MARS DEUX MILLE NEUF à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **20 mars 2009**

Secrétaire de séance : Simon DEFORGE

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Brigitte BAPTISTE, Jacky BONNET, Stéphane CHAPEAU, Bernard CONTAMINE, Eric DANCHE, Marie-Noëlle DEBILY, Simon DEFORGE, Nicolas DENIS, Gérard DESAPHY, Catherine DESCHAMPS , Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Guy ETIENNE, Maurice FOUGERE, Xavier Gaignerot, Michel GERMANEAU, Jean-Pierre GRAND, Nadine GUILLET, Madeleine LABIE, Cyrille NICOLAS, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Véronique DAVY à Rachid RAHMANI, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT à François ELIE

Excusé(s) :

Excusé(s) représenté(s) :

Nicolas BALEYNAUD par Xavier Gaignerot, André BONICHON par Eric DANCHE, Fatiha BOURDAREAU par Nicolas DENIS, Françoise LAMANT par Gérard DESAPHY

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	Rapporteur : Monsieur BEAUCHAUD
--------------------------	---------------------------------

ADHESION A L'ASSOCIATION "UNION DES TELEVISIONS LOCALES DE SERVICE PUBLIC" (TLSP)
--

Depuis plusieurs semaines, une réflexion sur la création d'une télévision locale du Grand Angoulême dont le rayonnement concernerait à minima le bassin angoumois est menée.

Cette télévision locale du Grand Angoulême aurait pour objet :

- d'être un moyen d'information, d'échanges et de débats centré sur la vie et la population locale ;
- de s'intégrer dans le pôle image comme outil de diffusion et d'aide à la production ;
- de devenir un acteur de la filière de formation de la vallée des Images ;
- d'agir comme partenaire de communication pour le monde économique local ;
- de mettre en place un concept de mutualisation de moyens et de contenu avec d'autres chaînes de la région (La Rochelle, Poitiers).

L'association des télévisions locales de service public (TLSP), créée en 1996, regroupe les télévisions de proximité d'initiative locale qui partagent des valeurs et des objectifs de service public quels que soient leurs supports et leur forme juridique. Elle apporte à ses adhérents une assistance juridique (dont la défense des intérêts matériels et moraux) et technique, de l'information sur l'activité et les données prospectives du secteur audiovisuel, une représentation collective auprès des interlocuteurs nationaux, (conseil supérieur de l'audiovisuel - CSA) et internationaux et dispose d'une bibliothèque de contenus mis à disposition des adhérents.

Dans le cadre d'un projet de télévision locale, l'association TLSP apporte son soutien logistique notamment pour la constitution de dossier pour le CSA ou encore l'étude locale du marché de publicité. Enfin, son réseau de plus de 50 télévisions locales représente une source d'expériences précieuse.

L'apport de TLSP au projet de création de la télévision locale du Grand Angoulême est tout à fait pertinent.

Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 19 février 2009,

Je vous propose :

D'APPROUVER l'adhésion à l'Union des Télévisions Locales de Service Public et le règlement de la cotisation annuelle qui s'élève pour 2009 à 1 500 €.

D'IMPUTER la dépense au budget principal – article 6281 – rubrique 020.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE (2 ABSTENTIONS),
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
Reçu à la Préfecture de la Charente le :	Affiché le :
01 avril 2009	01 avril 2009